

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1862/SG/FP portant titularisation du personnel dans le cadre des infirmiers et infirmières du corps territorial de la Santé Publique .

n° 75-1862/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
11 octobre 1975

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1975

Date du numéro
10 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Sont titularisés dans leur emploi et nommés infirmiers ou infirmières de 2° classe, 1er échelon (indice 470) du corps territorial de la Santé Publique, pour compter des dates indiquées ci-après, les infirmiers et infirmières stagiaires dont les nom suivent déclarés admis à l'examen de sortie du Centre d'Enseignement Professionnel Hospitalier : Mlle Sadia Idriss Mohamed (P.B. n° 235/CT-HD) pour compter du 1er juillet 1975 avec une ancienneté conservé d'un an. Mlle Nouri Abdoulatif (P.B. n° 99/CT-HD) pour compter du 1er août 1975 avec une ancienneté conservée d'un an. M. Abdillahi Daher Hassan (P.B. n° 138/CT-HD) pour compter du 1° août 1975 avec une ancienneté conservée d'un an.